

Pour augmenter sa capacité de production et gagner en productivité, AMCC investit plus de 11 millions d'euros sur son site de production de Châteauroux



Spécialisée dans la fabrication de menuiseries PVC et mixtes (PVC/alu) sur-mesure pour l'ensemble des marques commerciales du groupe AT Partner auquel il appartient, le site de production d'AMCC basé à Châteauroux (Indre) poursuit ces dernières années une politique d'investissements ambitieuse.

Après une première phase initiée en 2020, l'entreprise annonce aujourd'hui une 2^{ème} vague d'investissements à hauteur de 11,5 millions d'euros afin d'agrandir le site et moderniser son outil de production.

AT Partner

AMCC est l'interlocuteur privilégié des professionnels de la menuiserie. Partie intégrante du groupe Atrya et du pôle BtoB depuis 1996, AMCC assure une expertise et un savoir-faire de plus de 75 ans dans la menuiserie pour le neuf et la rénovation. La marque propose des menuiseries et portes PVC, multi-matériaux, aluminium et bois, pour tous types de logements : maisons individuelles, habitats collectifs, hôtels, hôpitaux, écoles...

Depuis 2018, AMCC fait partie du Groupe AT Partner, constitué par le rapprochement des divisions BtoB et chantier d'Atrya.

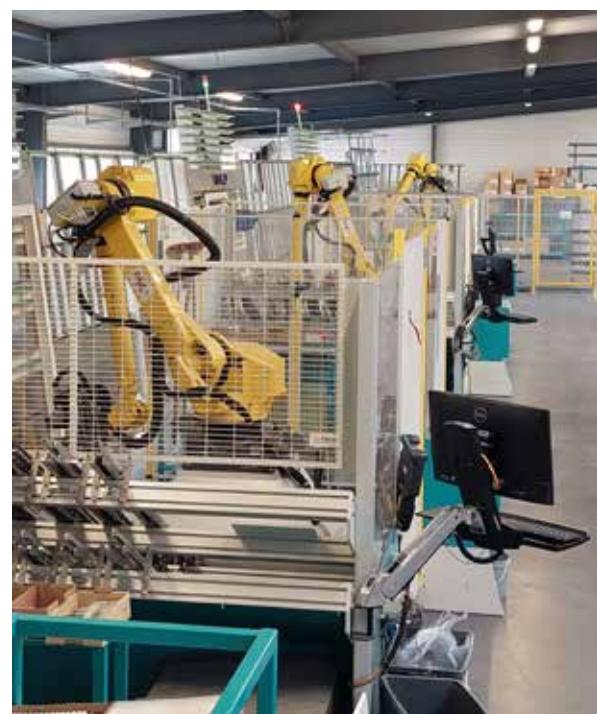
Aujourd'hui, avec un effectif de 550 collaborateurs, 3 usines de production en France, AT Partner fabrique et commercialise près de 2000 menuiseries par jour, pour répondre aux besoins de ses clients.



De 2020 à 2022, face au succès rencontré par sa gamme de fenêtres hybride Alya, le site d'AMCC voit son activité s'accélérer. Pour répondre à la demande, il investit alors 3,1 millions d'euros afin de renouveler son parc machines vieillissant avec des équipements à la pointe de la technologie parmi lesquels :

- un centre numérique de débit des renforts acier,
- une ligne automatique de soudure des dormants complétée par trois robots de ferrage qui réalisent les tâches les plus pénibles et répétitives, améliorant ainsi les conditions de travail des opérateurs.

L'intégration de ces nouveaux process de production nécessitant l'extension du site, jusqu'ici d'une surface couverte de 18.000 m², AMCC passe à la vitesse supérieure et engage un plan d'investissements d'un montant global de 11,5 millions d'euros échelonnés entre 2023 et 2026. Celui-ci s'accompagne de la création d'une dizaine de postes. Le site qui a réalisé un chiffre d'affaires de plus de 30 millions d'euros en 2022 compte aujourd'hui 135 collaborateurs.



Des investissements au service de la qualité et de la productivité

Débutée au mois de juin pour un montant de 4,1 millions d'euros, la construction du nouveau bâtiment de 4.500 m² porte la superficie totale du site de production à 23.000 m². Il est destiné à accueillir une 4^{ème} ligne de montage opérationnelle à l'été 2024 et un atelier intégralement dédié à la fabrication de la gamme hybride Alya. Son toit sera équipé de 3.500 m² de panneaux photovoltaïques qui couvriront 50 à 90 % des besoins annuels en électricité du site selon les saisons.



En parallèle, AMCC consacre une enveloppe de 7,4 millions d'euros pour continuer à moderniser son outil de production en installant courant 2024 :

- un nouveau centre d'usinage,
- une ligne automatique de soudure des ouvrants,
- un robot de collage,



pour finir en 2026, par une tour de stockage verticale des ouvrants qui assurera une meilleure fluidité dans la production.

L'acquisition d'un robot est également à l'étude afin de manutentionner la pose des doubles vitrages qui pèsent en moyenne 20 kg/m² de façon à alléger la charge physique des opérateurs.

Outre garantir une qualité renforcée des menuiseries, l'ensemble de ces investissements devrait permettre à AMCC de doubler sa capacité de production pour la fenêtre mixte Alya et de passer de 2.000 à 2.300 fenêtres par semaine pour les 21 autres gammes de menuiseries fabriquées sur-mesure sur le site de Châteauroux. De quoi tenir l'engagement fort pris vis à vis de ses clients revendeurs et menuisiers indépendants au travers de sa promesse de marque « livraison sans stress ou remboursement express » !